

Assemblée constitutive de l'APEL

Mesdames, Messieurs les parents d'élèves,

Suite :

- à la rencontre du jeudi 14 novembre 2013 des représentants de l'APEL Marseille, de l'APEL de l'école Louise de Marillac, des parents du collège Eugène de Mazenod constitués depuis la réunion du 13 novembre 2012,
- de la réunion des parents d'élèves du collège le 15 novembre 2013,

Il a été décidé de procéder à la création d'une nouvelle association de parents d'élèves - APEL du collège Eugène de Mazenod.

Vous trouverez en annexe la convocation émise par l'APEL Marseille, conformément aux statuts, à cette Assemblée générale constitutive **le vendredi 13 décembre à 17h30** avec l'ordre du jour.

Vous pouvez consulter les statuts-types proposés au vote sur le site du collège à l'adresse www.eugenedemazenod.org/wp/2013/circulaire-assemblee-generale-constitutive-de-lapel-eugene-de-mazenod/ (rubrique « les nouvelles »)

Vous remerciant par avance pour votre participation, je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes sentiments dévoués.

Francois Berot
Chef d'établissement

Annexe 01 : convocation

Annexe 02 : candidature au conseil d'administration